

Il faut s'opposer aux nouveaux projets éoliens en Beauce oratorienne

De nouveaux projets

Notre association a choisi la rentrée pour vous informer des décisions prises par nos élus concernant le volet éolien dans notre partie de Petite Beauce. Le président de la communauté de communes et ses conseillers se sont prononcés favorablement pour une ZDE (zone de développement éolien) composée de trois secteurs : Binas, Binas-Ouzouer-Le-Marché, Villermain. Il ne s'agit encore que de propositions : elles doivent être instruites en préfecture et être conformes au Schéma Régional Éolien en cours d'élaboration.

Des questions restent en suspens : celle du parc de Moisy qui pourrait être étendu et celle des communes d'Épieds-en-Beauce et de Charsonville entrées dans la communauté de commune et pour lesquelles aucune ZDE n'est prévue alors que le parc est en activité.

Une ZDE est un secteur bien défini qui offre des facilités aux projets de construction d'éoliennes industrielles. Elle est décidée par le préfet de Région sur proposition des communes et communautés de communes. Elle permet de revendre le courant à EDF à un prix préférentiel. À ce titre, elle intéresse les constructeurs et sociétés d'exploitation. Une ZDE n'est pas soumise à enquête publique : c'est la porte ouverte à tous les développements éoliens possibles.

Les inconvénients majeurs de l'éolien industriel

- Les éoliennes industrielles (plus de 100 mètres de haut) défigurent les paysages pour des décennies. Il s'agit d'une véritable pollution visuelle aggravée du fait du manque de relief.
- Elles portent gravement atteinte à la tranquillité et à la qualité de vie des habitants sur plusieurs kilomètres à la ronde,
- Elles menacent la santé des habitants.
- Elles entraînent une dévalorisation immobilière et spolient les propriétaires.
- Elles ne créent pratiquement aucun emploi en France, elles ont rendement médiocre
- Les éoliennes sont inefficace écologiquement.
- Les éoliennes, c'est l'intérêt financier de quelques-uns au détriment des paysages de tous.

Il est possible de s'opposer à ces projets

Si ces ZDE étaient créées, ce serait la dégradation irréversible de notre environnement déjà bien malmené.

Rien n'est encore décidé, il est temps d'agir et de faire connaître notre opposition. Nous vous proposons pour cela d'écrire au préfet, aux maires, aux conseillers, aux acteurs du Schéma Régional Éolien en leur envoyant notre carte postale timbrée. Choisissez une personnalité parmi la petite liste indiquée sur la carte qui précise aussi les noms et les adresses.

Vous pouvez aussi consulter notre site internet riche d'enseignements.

NON aux ÉOLIENNES et aux ZDE

Tract n° 12, septembre 2011
Association Tempête en Beauce. Chantôme, 41240 Binas
Mail : tempete_en_beauce@yahoo.fr
Site : www.tempeteenbeauceassociation.fr

